ARMP
N° Vert 80 00 88 88
Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

WARAA
Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses | 13 Juin 2019 N° 232 - Prix 250 F CFA

L'édition 2019 du «T des Médias»

Des journalistes et animateurs togolais en vedette à travers un défilé de mode

P2

LES N° VERTS DE L'OTR
POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT 8280 Anticorruption
POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT 8201 Renseignements
OTR
FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Elections locales du 30 juin

La campagne démarre Samedi

P3

Forum Economique Togo–Union Européenne

FORUM TOGO-UE 2019
Le rendez-vous des opportunités

Deux jours d'échanges entre les investisseurs togolais et européens à Lomé

P3

Renforcement de capacité de production d'électricité

Une centrale thermique « Kékéli Efficient Power » bientôt au Togo

P2

Crise post-électorale au Bénin

Interview croisée des acteurs politiques

Wilfried Léandre HOUNGBEDJI

«...Il y a une exigence que ces lois imposent aux partis politiques. C'est d'accepter de mettre entre parenthèse leur ego...»

Guy MITOKPE

«...La condition sine qua non pour que nous puissions parler de sortie de crise, c'est d'abord la révocation de ce qu'ils ont appelé la 8è législature...».

Donclam Aballo

«...Ils ont opéré un passage en force et quel que soit ce que nous aurions fait, ils nous auraient exclus des élections parce que c'était leur plan...»

Orden Aladatin

«...Nous avons vu Fillon recalé sans qu'on ne dise que la démocratie est menacée en France. La veille des élections contre le président Sarkozy, nous avons vu D. Strauskan empêtré dans une affaire privée personne n'a dit que la démocratie était en péril en France...».

Renforcement de capacité de production d'électricité

Une centrale thermique « Kékéli Efficient Power » bientôt au Togo

Le Chef du Gouvernement togolais, Komi Sélom Klassou a procédé hier, à la cérémonie de pose de la première pierre de la nouvelle centrale thermique « Kékéli Efficient Power » qui sera installée à Gbétsogbé. Un projet qui met en exergue un partenariat entre le Togo et l'Europe en marge du Forum Togo-UE qui se tient ce jour à Lomé.

La cérémonie a vu la participation de plusieurs autorités. Le projet qui est développé par le groupe panafricain Eranov qui est une plateforme industrielle panafricaine dans la gestion des services publics et la production indépendante d'eau et d'électricité, avec l'appui du Siemens qui va apporter la technologie et le groupe espagnol TSK qui va construire, la centrale permettra de renforcer la capacité de production électrique au Togo.

« C'est une centrale qui a une capacité de 65MW. Elle va permettre d'augmenter d'à peu près 50% de la capacité installée au Togo. On aura donc trois équipements principaux dont untubule à gaz qui va utiliser du gaz. Aucôté de ce tubule qui est le premier mis en service à une puissance de 47MW. "Ensuite, nous allons installé un deuxième tubule qui est untubule à vapeur avec une puissance de 12MW mais ce qui est bien, c'est que ces deux équipements seront connectés à travers un autre équipement qu'on appelle des chaudures de récupération à vapeur et ces trois équipements ensemble vont donner ce qu'on appelle le cycle combiné. Ceci permettra de résister sans consommation continuelle de gaz". "Nous allons construire encore l'énergie qui sera connectée à l'environnement sur le site et qui sera connectée au poste de la CEET dans la zone », a expliqué Mansour Touré-Tia, représentant de Kékéli Efficient Power.

D'après M. Touré-Tia, aujourd'hui les études ont montré que près de 250 000 habitants vont bénéficier de cette énergie. La première phase est prévue sur une durée de 10 mois et coûtera à peu près 77 milliards de franc CFA avec contribution de 30% par les actionnaires eranov et le reste qui vient du marché régional et sous régional avec le financement de la BOAD et Ora banque.

Waraa

L'édition 2019 du «T des Médias»

Des journalistes et animateurs togolais en vedette à travers un défilé de mode

L'édition 2019 de l'évènement dénommé « T des Médias » s'est tenue samedi 8juin dernier à Lomé. Huitième (8ème) du genre, cet évènement dédié aux journalistes et animateurs togolais consiste, en une soirée haut de gamme regroupant hommes et femmes de se mettre sur un podium pour défiler.

Pour cette édition, les mannequins ont défilé en des tenues représentants les corps de métier qui sont habituellement en phase avec les médias à savoir, l'armée, les médecins, les magistrats, les agents de société de téléphonie mobile Moov Togo...

« Cette année, nous avons décidé d'apporter des innovations pour donner plus de plaisir et de joie au public. Nous avons pris en considération toutes les remarques qui nous ont été faites au cours des éditions passées. Ce qui nous a permis de faire une compilation des meilleures éditions précédentes pour élaborer le programme de cette année », a confié David Baini Djagbavi, président du comité d'organisation.

Des spectacles vivants, des jeux, un show des mannequins se sont également déroulés lors de la soirée.

Céline S.

LES N° VERTS DE L'OTR
POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT 8280 Anticorruption
POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT 8201 Renseignements
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

WARAA Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
EZI Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur
INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

Retrouvez votre Journal
WARAA Les Vainqueurs
chaque jeudi dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	**22-21-28-71**
Sûreté Nationale :	**22-22-21-21**
Pompiers :	**118 ou 22-21-67-06**
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	**117**

Elections locales du 30 juin

La campagne démarre samedi

La campagne électorale pour les élections locales démarre demain 14 juin 2019. Pendant deux semaines, les différents candidats vont parcourir leurs zones pour convaincre l'électorat.La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a enregistré plus de 11.000 candidatures.

La campagne se fera également sur les médias d'Etat notamment TVT, Radio Lomé et dans Togo Presse. Mais ces canaux d'information ne seront pas ouverts à tous les candidats.Pour passer dans les médias publics, les partis doivent avoir au moins 50% de candidats positionnés dans les 117 communes à pourvoir. Les partis qui remplissent ces conditions sont : UNIR (majorité

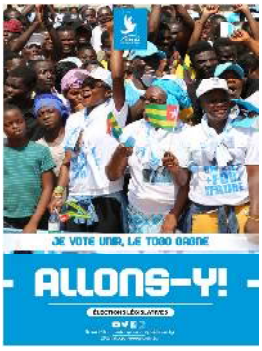

présidentielle), l'ANC et la coalition des 7 partis de l'opposition. L'UFC et le CAR pour leur part ne remplissent pas ces conditions.

En ce qui concerne l'organisation de ces élections, le ministre Payadowa Boukpessi indique que tout semble prêt. « Les préparatifs sont très avancés, il n'y a rien qui manque. On est prêt pour les élections locales », a-t-il déclaré.

Pour rappel, les dernières élections locales au Togo datent de 1987. A l'époque le Togo ne comptait qu'une vingtaine de communes contre 117 aujourd'hui. « Si nous faisons des élections locales, c'est parce qu'il y a problème avec les délégations spéciales actuelles en place depuis 2001 ».a indiqué le ministre Boukpessi.

La Rédaction

Forum Économique Togo–Union Européenne

Deux jours d'échanges entre les investisseurs togolais et européens à Lomé

Le Forum Économique Togo – Union Européenne (FETUE) s'ouvre aujourd'hui dans la capitale togolaise. Durant deux jours, soit aujourd'hui et demain 14 juin,environ 400 participants dont 300 investisseurs des 28 Etats membres de l'Union européenne et du Togo y compris la diaspora togolaise vont explorer les opportunités d'investissement et de partenariat entre le Togo et l'Union Européenne.

FORUM TOGO-UE 2019
Le rendez-vous des opportunités

Placé sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, et avec la participation de Monsieur Jyrki KATAINEN, Vice-Président de la Commission Européenne pour l'emploi, la Croissance, l'Investissement et la Compétitivité, le Forum Économique Togo – Union Européenne (FETUE), premier du genre, est l'une des plus importantes rencontres d'affaires de l'histoire économique du Togo.

Le FETUE est une plateforme unique qui offre une occasion inégalée aux investisseurs togolais et européens de se rencontrer. Plusieurs acteurs du monde des affaires sont représentés à cette rencontre. Il s'agit de grandes personnalités et des investisseurs de renom du monde des affaires Européens et Togolais, des décideurs politiques, des banquiers et financiers, des patrons des institutions financières africaines et sous régionales, des patrons de fonds d'investissement, des partenaires académiques et de développement soutenant la croissance économique et le développement au Togo, cette terre d'opportunités maintenant ouverte aux affaires.

La Rédaction

Crise post-électorale au Bénin

Interview croisée des acteurs politiques

Les élections législatives du 28 avril 2019 n'ont pas du tout été apaisées au Bénin. Les dispositions prises dans la charte des partis politiques et dans le code électoral relatif au certificat de conformité ont empêché plusieurs partis de l'opposition d'être candidats. Cette situation a alors causé de vives tensions avant et après les élections. Le président Patrice Talon envisage alors organiser un dialogue entre les acteurs politiques. Une partie de l'opposition rejette catégoriquement sa main tendue. Pour l'autre partie, l'opposition est disposée à dialoguer mais pose des préalables. Elle exige donc que Patrice Talon ne soit pas l'initiateur du dialogue. Elle insiste aussi que les décisions soient exécutoires s'il doit avoir un dialogue. Cette partie exige aussi l'annulation des dernières législatives. Du côté du pouvoir la page des législatives est tournée et c'est le code électoral et la charte qui seront revisités par les acteurs politiques au cours du dialogue. Nous avons interviewé plusieurs acteurs politiques au Bénin notamment Wilfred Léandre HOUNGBEDJI, Directeur de la communication de la présidence béninoise ; Doclam ABALLO, Membre du bureau politique en charge de la communication du parti politique l'Union Social Libéral (USL) ; Guy MITOKPE, ancien député membre du partide Candide Azannaï et Orden ALADATIN député du parti Union progressiste et président de la commission des lois à la 8e législature pour mieux comprendre la situation politique qui prévaut dans leur pays. Lisez plutôt !

Wilfried Léandre HOUNGBEDJI

Bonjour Wilfried Léandre HOUNGBEDJI. Le Bénin pays de paix, pays à stabilité convoitée par beaucoup de pays africains, a connu ces derniers temps une situation déplorable liée à l'organisation des élections législatives. Vous êtes aujourd'hui mieux placé pour nous expliquer exactement ce qui s'est passé.

Wilfried Léandre HOUNGBEDJI : Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez au Bénin. C'est vrai que quand on est loin, on peut avoir une lecture dévoyée des situations. On peut même avoir la faiblesse de ne se fier qu'aux bruits ambiants et de ne pas aller rechercher la vérité des faits. C'est en cela que je trouve que votre démarche vous honore. De quoi s'agit-il ? Parce que vous avez parlé de crise liée à l'organisation des élections. Depuis 1991 où nous avons commencé sous le renouveau démocratique, à faire des élections, notamment législatives et présidentielles. Vous observerez que notre pays s'est lancé dans une course effrénée à la création des partis politiques. Il y a peut-être une raison historique ou conjoncturelle à cela. Pendant 18 ans, de 1972 à 1990,nous avons connu la révolution et le système de parti unique. Évidemment, cela a eu des travers si bien qu'à la Conférence nationale, l'option a été faite de pratiquer ce qu'on a appelé ici, ''le multipartisme intégral ». Mais à son tour, le multipartisme intégral a généré ses propres travers, ses propres avatars. A tel enseigne que pour se chahuter ici, on dit que les Béninois sont des multipartistes intégraux . L'illustration concrète c'est quoi, vous avez dans un quartier dix partis politiques qui viennent dans un quartier pour faire campagne. Les mêmes militants assistent aux meetings des dix (10) partis. Seuls les interlocuteurs entre les populations et les responsables des partis politiques changent. Ces intermédiaires sont ceux qui sont chargés de capter la rente déposée par les leaders des formations politiques. Vu sous cet angle, cet multipartisme est bâtard davantage parce qu'en 28 ans de pratique politique, il n'a permis à aucun parti politique de réussir à faire élire un de ses militants ou cadres, comme Président de la République.

Alors même que la Constitution béninoise dit en son article 5, que ce sont les partis politiques qui animent la vie politique. Il y a un paradoxe majeur à cela et quand vous allez aux élections législatives, ce paradoxe est encore présent. L'exemple de l'Assemblée nationale qui était en place avant celle qui vient d'être installée en est une illustration également. Pour 83 sièges de députés, avez peu ou prou, 40 partis politiques représentés à l'Assemblée nationale à travers le jeu des alliances parce qu'intrinsèquement, la plupart de nos partis politiques, n'ont pas d'assise nationale. Ils étaient des partis politiques à influence villageoise, communale ou au mieux, régionale ou départementale. Au mieux ça.

Comment faire pour réhabiliter les partis politiques dans la fonction que la Constitution leur a conférée à savoir animer la vie politique, conquérir et exercer le pouvoir d'Etat ?

W. L. H. : Le candidat Patrice Talon, comme d'autres candidats à la présidentielle de 2016, avait procédé le diagnostique de ce que, il nous fallait procéder à des réformes majeures. Notamment au plan institutionnel et politique. Lesquelles réformes devraient amener à la constitution de grands ensembles politiques. Le candidat Talon a été élu, et d'autres non. Alors la chose la plus facile pour un acteur politique, je ne dis pas pour un homme d'Etat, ici comme ailleurs et vous avez dû lire un peu Machiavel. Machiavel dit : « à quoi sert-il de tenir une parole qu'on a déjà donnée ? ». Sur cette base, la plupart de nos acteurs politiques, quand ils ont réussi à se faire élire, ils oublient les promesses qu'ils ont eu à faire à leur peuple. Parce qu'ils ont déjà donné leur parole, ils ne la tiennent plus.

Mais le Président Talon a dit : « moi je ne me définit pas comme un politicien, je ne pense pas à la prochaine élection qui doit venir. Je veux tenir les promesses que j'ai faites à mes populations et donc pour cela, quel que soit ce qu'il m'en coûte, je m'engage à les faire ». On sait très bien, et lui-même l'a dit dans son message du 20 mai dernier, que c'était une réforme risquée. Comment dans un écosystème politique marqué par tant de partis, comment amener les acteurs à se parler, à dissoudre ou à diluer leur ego pour le mettre dans un ensemble plus grand au service de la communauté sans menacer les intérêts que certains pensent avoir acquis de vieilles dates ? C'était là toute la problématique. Le Président Talon a dit avec la majorité qui le soutient à l'Assemblée nationale qu'il nous faut oser engager ces réformes sinon le pays pourrait ne plus jamais en avoir l'occasion. En tout cas pas avant longtemps et dans la perspective de l'avènement des grands partis politiques, il a dit qu'il y a une réforme qui va consister au financement public des partis politiques et vous conviendrez avec moi, que dès lors que le financement public va devenir opérationnel, l'argent de l'Etat ne peut pas financer dans un même pays, 200, 300 voire 1000 partis politiques. Il faut alors des critères de compétitivité, des critères de représentativité qui soient assez relevés pour faire en sorte que quelques partis qui remplissent ces critères, bénéficient du financement public. Autrement, chaque famille, chaque commune créerait son parti politique et viendrait à la caisse de l'Etat pour dire, j'ai un parti politique, vous devez me donner aussi le financement public. Ça deviendrait un nouveau job. Dès lors qu'on envisage le financement public, il faut des conditions assez relevées. C'est tirant moyen de ces éléments d'analyse, que l'Assemblée nationale a fait sa proposition de loi soutenue par le gouvernement et effectivement. Une proposition qui dit donc que désormais dans notre pays, il nous faut avoir des partis politiques qui répondent à un certain nombre de critères.

Anciennement, pour créer un parti politique il fallait dix (10) membres fondateurs par département. Nous avons douze (12) départements donc à 120 personnes, vous avez déjà la possibilité de créer votre parti politique. La nouvelle loi dit qu'il faut avoir 15 membres fondateurs par commune et nous avons 77 communes. Donc depuis 2017, il faut désormais 1155 membres fondateurs pour créer un parti politique contre 120 pour l'ancienne loi. Vous avez déjà un premier niveau d'exigence.

Ensuite, la loi dit que quand vous allez aux élections législatives, pour qu'un parti participe au partage des sièges, il faut qu'il ai recueilli au niveau national, au moins 10% du suffrage.

Rappelez-vous je vous ai dit que l'Assemblée sortante, pour 83 sièges, comptait une quarantaine de partis politiques représentés. La logique voulait que, moi qui suis un ancien journaliste et aujourd'hui, Directeur de la Communication de la Présidence de la République, si je suis plus ou moins populaire dans mon village, je crée mon parti politique, j'entretiens cette base-là, je vais aux élections, je vais faire du remplissage dans quelques circonscriptions, ou je m'associe à d'autres partis qui sont à influence étendue ailleurs, pour aller aux élections. Je peux me faire élire député. Mais seul, je n'aurai pas pu me faire élire ou mon propos ne dépasse pas l'horizon de mon village, de ma commune ou de mon département. Nous disons non, désormais, il faut des partis qui aient une idéologie affirmée et qui couvrent tout le territoire national. Donc 10% . ça veut dire qu'un parti, qui à lui tout seul avant, faisait 0,5% des suffrages exprimés mais assez suffisant dans sa commune pour se faire élire et d'avoir un député, généralement c'est le Président-Directeur-Général du parti, à l'aune de cette loi, il ne pourra plus se faire élire. Il ne pourra non plus se faire élire s'il décide d'aller en alliance, parce qu'il n'y a plus d'alliance.

La loi dit que le pays veut de grands partis. Si vous êtes en mesure de faire des alliances, alors vous pouvez fondre vos partis pour en créer un seul ou deux grands partis.

Voilà la problématique de fond. A partir de là, il y a une exigence que ces lois imposent aux partis politiques. C'est d'accepter de mettre entre parenthèse leur ego ou tout le moins de la diluer pour se mettre au service de l'ensemble. Dans ces conditions, humainement et pour des gens qui ont fonctionné ainsi pendant 30 ans, on peut comprendre qu'il leur soit difficile d'accepter d'y aller. Et si l'Etat, par le mécanisme ne leur force pas un peu la main, il est presque entendu que les réformes n'adviendraient jamais.

Voilà les sources profondes de la réforme qui a été engagée. Dès lors qu'elle a été faite, la loi tenant compte des difficultés pour réaliser les mutations, a donné 6 mois aux anciens partis politiques pour se conformer à la nouvelle charte des partis politiques.

Pour ceux qui n'existaient pas, ils ont à se créer conformément à la nouvelle loi. L'adoption de cette loi a été précédée de séminaire organisé par l'Assemblée nationale. Séminaire ayant rassemblé tous les acteurs politiques, y

Suite à la p 4

Crise post-électorale au Bénin

Suite de la p 2

compris les acteurs de la société civile et des intellectuels. Donc toutes les parties prenantes ont participé à la réflexion préalable au vote de la loi. A l'occasion du vote de la loi, toutes les sensibilités étaient là. La charte des parties notoirement a été votée par l'ensemble des députés moins une voix. Toutes tendances confondues. Comment expliquez-vous après donc, la levée de bouclier qu'il y a eu quant à l'application de cette loi.

Un point de polémique qu'il faut évacuer tout de suite. Vous avez dû entendre qu'il y a eu des blocages administratifs, qu'on a imposé un certificat de conformité que la loi n'a jamais prévu et que cela était de nature à évincer des partis politiques. Cette charte des partis dit, notamment à son article 22, que le ministère de l'intérieur notifie aux partis, leur conformité à la loi. ''NOTIFIE LA CONFORMITE''. Comment notifier la conformité ? En Droit Administratif, je ne vous apprends rien, vous savez que c'est essentiellement une affaire d'écrit. Est-ce que le ministère appelle le chef de parti qui a déposé, pour lui dire que ton dossier, il est bon, il est valable, ou il lui écrit ou il fait un communiqué ? La loi dit qu'il notifie la conformité. La Cour constitutionnelle chez nous, est l'institution régulatrice du fonctionnement des autres institutions. Elle a été saisie par un citoyen d'un recourt à l'occasion duquel la Cour a précisé que pour notifier la conformité, le ministère de l'intérieur délivre un certificat, dit certificat de conformité. La Cour n'a donc fait que de sonner un nom de baptême à la notification de la conformité. Et pourtant, c'est cela qui va, après alimenter la polémique et on va dire que l'administration ou le pouvoir n'a pas voulu que l'on obtienne son certificat de conformité.

Voilà ainsi ramassés, les éléments d'amélioration de la loi. Des éléments aussi de querelles politiciennes et qui ont fait que certains, soit parce qu'ils n'étaient pas en mesure de diluer leur ego, soit parce qu'ils considéraient que parce qu'ils n'avaient pas de moyens d'aller à l'élection ont créé tous ces problèmes. Et parlant de moyens, il faut aussi relever qu'il y a eu la révision à la hausse de la caution pour prendre part aux élections.

De quoi s'agit-il ? Avant ces lois, pour aller aux élections présidentielles, il fallait payer une caution de 15 millions. Après, la loi autorise le candidat à engager des dépenses jusqu'à hauteur de 2,5 milliards de FCFA. Avec la précision que le candidat qui a fait 10% pouvait être remboursé de ses frais de campagne engagés. Si vous payer 15 millions de caution et vous pouvez dépenser 2,5 milliards de frais de campagne, cela veut dire que vous êtes en mesure de payer 250 millions de caution comme la nouvelle loi le prévoit. La nouvelle loi dit, vous payer non plus 15 millions de caution pour la présidentielle, mais 250 millions. Mais là encore, il faut lire ces dispositions à l'aune des réformes engagées qui font, que les partis politiques nouveaux, ne sont plus les propriétés des anciens PDG de partis politiques. C'est de réels partis politiques qui vont avoir à terme, le financement public, donc qui vont avoir un budget sans doute conséquent, et qui seront en mesure de puiser dans leur caisse pour payer la caution d'un candidat crédible qu'ils portent. Il n'était donc nullement question d'exclure qui que ce soit. Davantage, parce que des individus avaient la possibilité de dépenser 2,5 milliards en frais de campagne. Donc ils peuvent payer 250 millions de frais de caution.

La même logique a amené à dire que, pour les listes candidates aux élections législatives, il faut payer une caution de 249 millions de FCFA. On a pu dire à cette occasion, que c'était une façon d'exclure les jeunes et certain nombre d'acteurs du jeu politique. Mais il faut plutôt lier cette réforme de la caution à la réforme du système partisan qui veut que désormais nous ayons de véritables partis politiques. Et quand on dit cela. Les listes des élections législatives, c'est 83 candidats titulaires et 82 candidats suppléants. Imaginez qu'un parti crédible qui veut présenter ses candidats, demande à chacun d'apporter sa contribution à la caution. 2 ou 3 millions par tête ou 3 millions pour le titulaire et la moitié pour son suppléant et vous multiplier tout cela par 166, vous voyez que vous avez déjà la totalité de la caution demandée. Après le parti, parce qu'il est crédible, peut puiser la différence dans sa caisse pour ajouter en complément et payer la caution. Tout cela c'est dans la perspective que nous sortions enfin du grand bazar dans lequel nous étions en terme d'animation de la vie politique, en terme d'écosystème politique débridé et totalement inefficace à tel point qu'il n'a jamais réussi depuis 30 ans, à faire élire un de ses acteurs comme Président de la République. Le paradoxe a été qu'à chaque élection présidentielle, les partis politiques, les acteurs politiques vont toujours chercher un oiseau rare, derrière lequel tous s'alignent en espérant bénéficier de sa présence au pouvoir pour se faire une certaine santé. Et c'est tout cela qui est en train d'être corrigé maintenant.

Mais pensez-vous dans ce cas que ces acteurs ne vous ont pas compris ou c'est de la mauvaise foi de leur part puisque ce que tout le monde dit, c'est qu'avec le régime Talon il y a un recul démocratique au Bénin ?

Wilfrid Léandre HOUNGBEDJI : Bon, est-ce qu'avec toutes ces explications vous avez le sentiment que ceux qui ont engagé ces réformes avaient un quelconque souci d'embrigader la démocratie ? La réforme ne veut pas dire qu'il n'y aura pas demain, 100 partis politiques même 1000 partis politiques au Bénin. La réformes veut dire que s'il y a 100, 200 ou 1000 partis politiques, il y a en au moins 3, 4 ou 5 qui sont majeurs pour capter le financement public et pour porter la voix et les aspirations réelles des populations. En France, il y a plusieurs partis politiques. Vous savez que chez les Républicains, il y a des micros partis. M. Fillon, le candidat déchu à la dernière élection présidentielle est responsable d'un micro-parti politique qui de par son idéologie, se retrouve dans ce grand parti politique. Notre réforme au Bénin ne dit pas qu'il y aura que 2 ou 3 partis politiques, non. Le multipartisme intégral n'est même pas remis en cause. On est juste en train de l'ennoblir, de le rendre majeur plutôt que de le laisser dans l'état végétatif où il se trouvait. Et donc est-ce que sur cette base, on peut dire qu'il y avait une volonté d'embrigader les partis politiques et de fausser le jeu démocratique ? Non. Et les acteurs politiques béninois, parce que ce sont des gens intelligents, ils savent ça. Ils ont lu, ils ont participé aux débats et ils ont compris quel est l'enjeu. Ils le savent.

Pourquoi dans ce cas le pays est à feu et à sang depuis quelque temps si ces acteurs politiques avaient compris le bien-fondé de ces réformes comme vous le dites ?

Wilfrid Léandre HOUNGBEDJI : Je veux vous faire une confidence avant d'aller plus loin. Un ancien soutien du Président de la République alors même que le Président travaillait sur les bases pour l'avènement de ces grands partis, a pu dire : « Mais le Président de la République dit qu'il veut faire des grands partis. Mais s'il le fait, nous on devient quoi après ? ». Ce soutien c'est un responsable de parti politique. Je ne qualifie pas la taille de son parti, mais vous pouvez imaginer. Il dit que si le Président fait de grands partis, nous on devient quoi après ?

La Rochefoucauld enseigne que même les changements les plus souhaités ont leur mélancolie. J'ajouterai personnellement à fortiori, ceux que l'on n'a pas souhaité. Pour dire qu'il y a des acteurs politiques qui ont compris l'enjeu, qui ont même soutenu l'avènement de la loi. Il y a en également qui l'ont compris et qui ne voudraient pas qu'on y arrive parce qu'elle remettrait en question, leurs acquis et leurs méthodes traditionnelles. Une fois ces lois advenues, certains responsables politiques ont pu se réajuster, en entrevoyant que l'application rigoureuse de ces lois, rebattrait les cartes. Ça peut être une stratégie pour faire obstruction à l'application de la loi ou de monter les enchères pour en compliquer justement, la mise en œuvre.

Ce qui s'est passé, il y a un peu de tout cela. Des acteurs qui peut être, n'ont pas été en mesure de rassembler les moyens pour prendre part à cette élection et ceux qui ont pensé que s'ils faisaient disparaître leur parti et animer un courant plus large, ils ne seront plus importants qu'ils l'étaient, ont pu se comporter de la sorte. En tout cas c'est un peu de tout cela. Il y a aussi, sans doute ceux aussi, qui en faisant un raisonnement politicien, ont pu se dire qu'ils ont été aux affaires et qu'ils n'ont pas réussi à réaliser ces grandes réformes. Pourquoi quelqu'un arrive et en trois ans à peine, il engage des réformes profondes pour une mutation qualitative de la société. Des réformes qui feraient en sorte, j'en suis convaincu et je vous en fait le serment, que demain l'histoire du Bénin retiendra de façon marquée, l'ère Talon. Et je pus vous dire, de ma position, pour ce que j'observe et si on psychanalysait le Président Patrice Talon, ce qui l'anime plus que tout, son leitmotiv, c,est faire en sorte que son action impacte assez positivement la vie et l'organisation sociopolitique du Bénin pour que demain, l'histoire retienne qu'il y a eu un homme qui est passé par là.

Voilà le mobile profond et personne de sérieux ici au Bénin, ne vous dirait le contraire.

Depuis que vous êtes là, je suis convaincu que vous n'avez pas été menacés, vous n'avez pas eu le sentiment que le Bénin n'est pas en paix. Le Bénin est en paix. Il y a eu une situation conjoncturelle. Que nous n'avons jamais connue. Aucun pays n'aimerait connaître ça et nous ne le souhaitons à aucun pays. Comme le dit le Président Talon, ce qui nous est arrivé doit être utilement mis au crédit d'une crise de croissance de notre processus démocratique. C'est son expression. C'est regrettable, très regrettable que certains acteurs politiques en soient arrivés à orchestrer et à mettre en œuvre ce degré de violence. Vous avez dû observer les images et sans être spécialiste de rien du tout, vous avez dû voir certains individus. Vous tirerez vous-même la conclusion que ces personnes n'étaient pas forcément maîtresses de leurs facultés. Beaucoup étaient sous l'effet de drogues. Vous avez vu comment avec des sachets ont rempli d'essence, on fabriquait des cocktails Molotov. Il y a un acteur politique minable, qui sur les réseaux sociaux apprenait aux jeunes comment fabriquer des cocktails Molotov. Vous pensez que la contradiction politique peut justifier qu'on a en arrive à cela ? Non il faut avoir d'autres mobiles pour se comporter ainsi. Donc des jeunes ont été instrumentalisés, certains mêmes ont été importés pour troubler la quiétude des populations, s'attaquer aux biens privés comme aux biens publics. Je pus vous dire qu'on a connu dans ce pays des contestations monstres contre divers régimes mais jamais, les organisateurs comme les participants n'ont été traversés par l'esprit de s'en prendre à des biens publics comme à des biens privés comme cela a été le cas. Et à l'occasion des événements des 1 et 2 mai, si vous faites attention, si vous connaissez Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Tchaourou, les biens qui ont été attaqués étaient des biens particulièrement ciblés, ça veut dire qu'il y a eu une orchestration de tout cela. On ne s'en prenait pas aux biens par hasard. C'est dire que c'était déterminé à l'avance qu'il fallait s'en prendre aux biens de telle personne, ou de telle autre personne précisément en raison de leur position qui fait d'elles, des soutiens du pouvoir en place. Donc on leur dénie le droit de soutenir le pouvoir. Vous devez donc vous dire que, s'il y a des gens qui sont anti-démocrates ou s'il y a des gens qui remettent en cause le fonctionnement démocratique, c'est certainement pas du côté du pouvoir. C'est du côté de ceux qui ont organisé ces genres de violences.

Et maintenant vous dites, qu'est-ce que le pouvoir fait ? Le pouvoir, il a l'obligation de sécuriser tous les citoyens y compris les auteurs de ces actes. Il a l'obligation de les sécuriser et il s'emploie à cela.

La justice fait son travail car elle a été saisie, elle instruit le dossier pour situer les responsabilités et appliquer la loi au besoin. Par ailleurs, le Président de la République en tant que Père de la Nation, a décidé d'inviter les acteurs politiques à des échanges francs, directs et constructifs comme il le dit, lui-même au profit de notre bien commun, le Bénin. Le Président il est disponible et cela va s'organiser avec les acteurs qui comprendront la dynamique et se rendront disponibles. On fera en sorte d'insister auprès de ceux qui ne la comprennent pas pour le moment et le Bénin ne fera que de grandir.

On ne peut pas clore cet entretien sans parler de la situation du Président Yayi Boni. On a l'impression qu'il est en résidence surveillée ? Quand sa situation va-t-elle s'arranger ?

W. L. H. : La notion de résidence surveillée ou d'assignation à résidence, est une notion éminemment judiciaire, et non seulement juridique. Elle découle d'une procédure judiciaire. Or en l'espèce, il n'y a aucune décision de justice qui assigne l'ancien Président à domicile. Aucune.

Il y a une situation conjoncturelle qui nécessite que la sécurité soit renforcée dans son quartier et autour de chez lui. Pour quelle raison. Le 28 avril 2019, jour des élections législatives, il y a eu des actes de violence dans sa région natale, notamment à Tchaourou et dans la commune voisine de Parakou. Des manifestants s'en sont pris aux biens d'autres acteurs politiques, notamment des soutiens du pouvoir. A l'origine, le Président Talon a instruit les forces de défense et de sécurité à l'effet de ne poser aucun acte qui attente à la vie ou à l'intégrité des citoyens. La maison par exemple du député Adam Bagadou qui a été brûlée, était gardée par des militaires. Mais conformément aux consignes qu'ils ont reçues, ces militaires, n'ont pas fait usage de leur armes. Bien au contraire, ils se sont dit que s'ils devaient rester et riposter, il y aurait eu un carnage. Donc en voyant venir les populations, ces militaires ont carrément replié pour laisser la maison et laisser faire les assaillants. Vous voyez à quel point le pouvoir a pu être tolérant ? Deux ou trois jours après, les 1er et 2 mai, autour de la maison de M. Yayi, il s'est opéré un attroupement impromptu avec des casses dans Cotonou. Et je réitère qu'il y a eu des jeunes drogués, et qui faisaient usage d'arme, puisque le feu est une arme, pour détruire des biens publics et privés. A l'appel opportuniste d'acteurs politiques ou de web-activistes proches de Yayi Boni, prétendant qu'on voulait l'arrêter, et c'est ce qui a généré cette situation. Les forces de défense et de sécurité, dans leur travail ont entrepris de sécuriser durablement la zone. M. Yayi Boni il peut sortir de chez lui s'il le souhaite. Il reçoit de la visite et donc, en conclusion, il n'est pas en résidence surveillée.

Le Bénin d'après de nombreux observateurs, est un pays clé du continent, il a mis en route les conférences nationales sur le continent et le renouveau démocratique. Le Bénin dans quelques années, va vous étonner encore, étonner le monde, parce que il va donner, comme il s'y emploie déjà, la preuve que les pays africains ne sont pas damnés. Il va donner la preuve que, les Africains, les noirs en particulier, n'ont pas moins de potentialités que les hommes des autres continents et qu'à force de travail sérieux et rigoureux, le développement est à portée de main. Ça c'est le pari que nous faisons et rendez-vous dans les prochaines années, pour le constater.

Si vous, je vous dis ce sur quoi on se fonde pour le dire. Le Président Talon quand il est arrivé au pouvoir en avril 2016, le Bénin venait de connaître en 2015, un taux de croissance de 2.1% et pourtant c'est un économiste qui était au pouvoir. En 3 ans, il a apporté la croissance à 6.7%. Un taux jamais atteint par le Bénin sous le renouveau démocratique. La seule fois que nous avons atteint ce taux, c'est sous le renouveau démocratique où nous avons atteint les 9%.

Mais depuis 30 ans, on n'a pas atteint ce taux de croissance. Toutes les perspectives nous confortent que sur les prochaines années, ce taux va être maintenu et même être amélioré. Personne ne vous dira que c'est un taux factice. Vous avez parlé du Président Yayi Boni. Quand il était au pouvoir il aimait à dire que 100.000 tonnes de coton, représentait 1 point de croissance. Mais malheureusement quand il part nous étions à moins de 300.000 tonnes de coton avec énormément de subvention de l'Etat.

Nous sommes actuellement à près de 700.000 tonnes. Vous faites la règle de trois, et vous voyez que cela se déduit aisément et sur cela au moins, il avait raison. Ça va se poursuivre.

Si vous avez l'occasion de parcourir tout le Bénin, vous verrez que dans toutes nos localités aujourd'hui, des projets de forage d'eau potable dans les zones rurales se multiplient. Le Président a dit que pendant sa campagne, il y a constaté qu'il y a une constante qui est revenue dans les doléances des populations. C'est l'accès à l'eau potable. Il a donc mis en place un programme spécifique qui s'appelle l'Agence nationale d'approvisionnement d'eau potable en milieu rural qui a mobilisé en en trois ans, plus de 300 milliards de FCFA. Et depuis 2 ans que nous sommes dans la phase pratique, près de 200 milliards ont déjà été engagés dans divers programmes à telle enseigne que vous avez des centaines et des centaines de forages qui sont en cours de réalisation et aux quels vont s'ajouter d'autres. Ces forages ont la particularité de ne pas être de simples systèmes d'adduction d'eau en zone villageoise. Ce sont des forages qui vont permettre d'alimenter des régions entières quoique étant en zone rurale, ils sont faits en sorte qu'ils puissent y avoir raccordement du réseau aux maisons. Donc les populations auront de l'eau directement chez elles, dans leur robinet à la maison. C'est la particularité de ces forages. Et des gestionnaires régionaux vont être identifiés pour la mise en affermage de ces forages.

J'ai donné l'exemple du taux de croissance, j'ai donné l'exemple des forages. Le Président Talon a remis en vigueur le programme de cantines scolaires dans nos écoles. Quand il arrivait, l'Etat notamment sous le Président Yayi Boni mettait 1 milliard à peu près par an pour le programme de cantines scolaires. 1 milliard par an, pour 1574 écoles impactées à l'époque par ce programme, cela représentait, seulement 20 jours de nourriture pour les enfants sur l'année. Et donc le programme était inefficace. Depuis trois ans, nous sommes passés à 7 milliards par an, pour le programme et aujourd'hui nous donnons à manger dans 51%% des écoles du Bénin en impactant 500.000 enfants.

Quand le Président Talon arrivait, nous étions confrontés à un délestage sauvage. Aujourd'hui, nous n'avons plus de délestage. Mieux, en trois ans, le Bénin vient de se doter de sa première Centrale thermique de production d'énergie de 120 Mégawatt et d'autres sont attendues pour bientôt.

Le Conseil des ministres du mercredi 29 mai 2019, a validé le plan pour une nouvelle centrale thermique de 25 Mégawatts. L'ambition du gouvernement c'est de faire en sorte qu'à l'horizon 20-21 nous ayons atteint l'autonomie énergétique avec un niveau de production de 400 à 500 Mégawatts.

Le Président Talon depuis trois ans, mène une lutte implacable contre l'impunité et les prévarications. C'est sans aucun doute l'un des points d'achoppement entre lui et les autres acteurs de la classe politique parce qu'avant lui, l'impunité était garantie. Vous êtes acteur politique, vous avez des soutiens politiques, vous pouvez vous permettre tout et puis personne n'en parle. Depuis trois ans, tous les Béninois, même les admirateurs du Président Talon, vous diront que sur ce plan il ne faut pas blaguer avec lui. Vous prenez un franc de l'Etat, c'est sûr vous en répondrez. Pourquoi, c'est assainir la gestion de l'État et mettre davantage l'argent public au service de l'Etat.

Je ne vais pas en finir si je dois tout vous énumérer. Mais un dernier exemple. Vous êtes dans Cotonou, vous pouvez parcourir 8 autres villes du pays, vous verrez que le programme d'aménagement urbain, améliorer la voirie et le cadre de vie des populations est en cours. On l'appelle ici, le projet Asphaltage. Les rues sont bitumées ou pavées selon les cas. Depuis 60 ans d'indépendance, les seules rues asphaltées vraiment, remontent au début des indépendances. Après, ça a été des programmes mineurs. Mais là, pour une fois, on a engagé un vrai programme d'amélioration de la voirie urbaine pour améliorer la mobilité, faciliter la circulation aux populations et tout cela, est de nature à porter aussi la croissance.

Vous retiendrez donc en cours et qui n'est pas facile parce que nous sommes sur la terre des humains. Nous comprenons aussi que parfois les populations jugent que le Président il va trop vite. Il veut tout faire et tout de suite mais nous savons aussi qu'il y a tellement d'urgences pour ne pas dire que tout est urgent qu'il ne faut pas se ménager. Et c'est exactement ce à quoi, le Président Talon est en train de s'atteler.

Merci Wilfried Léandre HOUNGBEDJI.

W.L.H. : Merci

Propos recueillis et transcrits par la Rédaction Waraa

Crise post-électorale au Bénin

Guy MITOKPE

Bonjour Guy MITOKPE. Vous avez été député de la 7è législature et Secrétaire général du parti Restaurer l'Espoir. La crise au Bénin, on ne va pas dire qu'elle a pris fin au lendemain des élections législatives. Quelle est aujourd'hui l'analyse que fait le parti Restaurer l'Espoir ?

Guy MITOKPE : Actuellement en République du Bénin nous sommes en plein dans la crise en ce sens que la dernière sortie télévisée du Chef de l'Eat, plus précisément sa sortie du 20 mai 2019, était une sortie inopportune. Une sortie qui a laissé le peuple sur sa faim. Vous allez constater avec moi, pour ceux qui ont suivi cette sortie, que le Président s'est présenté comme le Président des vainqueurs. Il s'est présenté comme un chef de guerre, qui a fini une guerre et qu'il fallait soumettre ceux qui ont été vaincus. Nous ne nous inscrivons pas dans cette logique, parce que pour nous, nous ne sommes pas dans un autre Etat, dans un autre royaume. Nous sommes en démocratie et pour nous, cette adresse à la nation devait comporter un certain nombre d'éléments que nous n'avons pas vu.

Le Chef de l'Etat ne s'est à aucun moment, prononcé sur l'attitude du peuple le 28 avril. Pour nous, c'était le tournant de toute chose. A cette adresse, le Président de la République aurait pu dire au peuple, j'ai compris le message, je vous ai entendu. Mais à aucun moment il n'a fait référence aux événements du 28 avril 2019. Et pourtant, le 28 avril 2019 a été une date décisive au cours de laquelle le peuple béninois a refusé que les élections puissent se dérouler sans la participation de l'opposition. Puisque jamais dans notre histoire démocratique depuis les années 90, nous n'avons assisté à un taux de participation aussi faible à une élection. Les chiffres officiels font état de 22%, mais les vrais chiffres, nous savons que c'est en-deçà de 10%.

Donc pour nous, cette adresse du Chef de l'Etat aux Béninois, devait prendre en compte cet aspect des choses.

Le second élément que nous n'avons pas perçu dans son adresse à la nation, c'est qu'en aucun moment, le Chef de l'Etat n'a parlé des tueries des 1er et 2 mai 2019. Depuis notre indépendance en 1960, jamais notre armée qui s'est toujours présentée comme une armée professionnelle, républicaine et patriotique, n'a tourné son arme contre son propre peuple. Mais pour la première fois, depuis notre indépendance, certains éléments zélés de cette armée, ont tourné les armes de la République contre le peuple. Le Président de la République ne s'est pas prononcé là-dessus. Il n'a pas clarifié les choses, il n'a pas rassuré le peuple, il n'a pas donné un peu plus d'éléments sur ces événements. Nous aurions bien aimé que le Président de la République, en tant que première personnalité de ce pays, puisse dire au peuple que nous avons situé les responsabilités. Nous allons ouvrir une enquête indépendante et nous allons mettre chacun devant ses responsabilités.

Qui a donné les ordres, qu'est-ce qui s'est réellement passé. Aaucun moment, le Président de la République n'a abordé ces questions qui pour nous, sont des questions préjudicielles avant que nous ne puissions aborder un quelconque dialogue.

En plus de cela, vous allez constater avec moi que, à aucun moment, le Président de la République, n'a aussi fait cas des Béninoises et Béninois qui sont enlevés depuis que nous sommes rentrés dans cette spirale d'incertitudes. A aucun moment le Président de la République n'a dit, voici les raisons pour lesquelles les gens sont enlevés, les gens sont pris en otage. A aucun moment il ne s'est prononcé là-dessus.

Le 28 mai dernier, au Tribunal de Cotonou, nous avons dénombré plus de 80 personnes arrêtées et qui croupissent dans les geôles sans que des clarifications puissent être données sur ce qui se passe réellement. Vous êtes dans votre véhicule, vous passez, on vous arrête, vous êtes chez vous tranquillement, à des heures impossibles, sans sommation et sans mandat, on vient on vous enlève. Voilà l'Etat dans lequel nous sommes. Donc ce qui se passe aujourd'hui, est grave. Le défi il est plus grand, que ce que le Président a présenté. Pour nous, dans son discours à la nation, le Président de la République, n'a pas abordé les vraies questions qui concernent le peuple.

Pour nous, les forces de l'opposition, qui se sont aujourd'hui mutées en forces de la résistance, nous continuons de dire que nous sommes en pleine crise. Nous ne sommes pas sortis de cette crise et la condition sine qua non pour que nous puissions parler de sortie de crise, c'est d'abord la révocation de ce qu'ils ont appelé la 8è législature. Pour nous, ce n'est pas négociable. Ce parlement qui a été frauduleusement installé, ces députés qui ont été installés sous haute présence militaire, pour nous avant tout dialogue, doit être révoqué et ce n'est pas un fait nouveau dans notre pays. Avant la conférence des forces vives de la nation de février 1990, il y a eu avant, l'élection du parlement révolutionnaire en juin 1989. Il a été dissout en décembre 1989 avant les grandes assises. Donc ce n'est pas une première dans notre histoire.

Nous voulons que le Président de la République comprenne avec nous, que pour les forces de la résistance, il est hors de question que nous puissions discuter avec un gouvernement qui ne prend pas la mesure des choses, avec un gouvernement qui ne vit pas les mêmes choses que nous, avec un gouvernement qui pense que pour que notre démocratie et notre développement puissent aller de l'avant, il faut installer de manière frauduleuse, un parlement.

Mais honorable Guy MITOKPE, ne faudrait-il pas aller à ce dialogue et écouter afin de soumettre également vos observations et remarques ?

G. M. : Oui mais vous savez, nous n'avons pas créé la démocratie et nous n'avons pas non plus inventé la politique. Dans toutes les discussions et dans tous les pays qui se respectent, il y a toujours des préalables. Vous ne pouvez pas dans un discours aussi important, venir parler sans même clarifier un certain nombre de zones d'ombre. Sans donner d'assurance sur un certain nombre de faits qui concerne le peuple et aussi, c'est de notre rôle et de notre responsabilité en tant que opposant, d'exiger des préalables. Les préalables que nous exigeons aujourd'hui, ce ne sont pas des caprices. C'est parce que nous voulons véritablement que ce dialogue, puisse se dérouler dans un contexte de crédibilité et de confiance et qu'il puisse donner l'assurance aux uns et aux autres. On ne peut pas nous demander d'aller autour d'une table de discussion alors que les fusils de la République sont braqués sur nous. Alors que de l'autre côté, ceux qui sont sur le régime pensent qu'ils ont tous les éléments en leur faveur.

Pour nous, je dis que c'est une question très importante, que nous puissions mettre tous les préalables sur la table. D'abord, c'est quand même normal qu'on puisse demander avant le dialogue, qu'on puisse mettre fin à l'arrestation des gens sans convocation. Qu'on nous donne l'assurance sur la crédibilité de ce qui sera dit autour de cette table de dialogue. S'il y a dialogue, ce sera avec qui, qui sera à la table de discussion, qui sera le médiateur ? Est-ce que ça sera un jeu du chat et la souris comme ça été le cas le 6 mars dernier puisqu'il y a des antécédents et des faits assez éloquents que nous pouvons rappeler.

Le 6 mars 2019, alors que la veille le 5 mars, la Commission électorale a donné les noms de ceux qui devaient participer à l'élection. C'est à dire la liste de l'Union Progressiste, qui est un parti du Chef de l'Etat et la liste Bloc Républicain. Cette annonce a été faite par la CENA le 5 mars, le lendemain le 6 mars, le Chef de l'Etat sort, il dit non nous sommes dans l'impasse, ça ne s'est jamais produit dans notre pays, je convie tout le monde à une table de discussion. Quand il a dit cela, qu'est-ce que nous lui avons dit. Nous lui avons dit que quand on convie des acteurs politiques à une discussion aussi importante que celle à laquelle vous nous appelez, le médiateur, n'est pas partie-prenante. Mais pour ces discussions, le médiateur qui avait été choisi, c'était l'ancien président de l'Assemblée nationale, Me Adrien Houngbédji. Au niveau de l'opposition, nous avons décrié cela. Nous avons dit, Adrien Houngbédji ne peut pas être un élément de la crise et pour régler cette crise, on puisse nous demander que ça soit régler au sein du parlement. Et le résultat on le connait tous.

Guy MITOKPE, vous avez été le seul député à rejeter la loi querellée aujourd'hui. Avez-vous fait part à vos camarades députés de l'opposition, ce qui a fondé ce refus ?

G. M. : Je profite de cette question pour dire qu'il faut recadrer le débat et situer la vérité. En réalité les députés de l'opposition n'avaient pas participé à ce vote. Ils sont sortis de la salle alors que moi je n'étais pas pour qu'on sorte de la salle. J'étais pour qu'on reste pour voter contre cette loi. On connaît comment nos amis de la mouvance manipulent l'information. Donc en vérité, l'opposition n'avait pas voté pour cette loi, la plupart d'entre eux, était sortie de l'hémicycle.

Pour finir, l'opposition est-elle encore unie et solide aujourd'hui ? Puisqu'il y a d'autres partis de l'opposition qui rejettent la main tendue.

G. M.: Si vous étiez une jeune fille, j'allais vous offrir des fleurs puisque votre question est très importante et nous permet de clarifier beaucoup de choses. L'opposition dont vous parler, en réalité n'est pas une composante de l'opposition. Il y a le parti du Renouveau Démocratique dirigé par Me Adrien Houngbedji, qui a tout le temps été un parti de la mouvance présidentielle, Il y a eu quelques embrouilles entre ce parti et le Président de la République et ils ont été exclus. Ils ont été disqualifiés du jeu électoral.

Il y a aussi l'UDBN de l'honorable Claudine Prudencio qui également, n'est pas de l'opposition. Il y a un certain nombre de partis qui ne sont pas de l'opposition. Ils sont tous de la mouvance présidentielle mais qui ont eu quelques périodes difficiles avec le Chef de l'Etat. Ce n'est pas cela être de l'opposition.

Lorsque la quasi totalité de la communication gouvernementale va dans le sens que, déjà certains partis de l'opposition sont en train d'accepter la main tendue du Chef de l'Etat, je m'inscris en faux contre cette affirmation et tous les résistants s'inscrivent en faux. Pour le moment, il n'est pas encore question de dialogue politique en République du Bébin, parce que nous estimons que les conditions optimales ne sont pas encore réunies. Il nous appartient de faire savoir cela à la communauté nationale, à la communauté internationale et à ceux qui nous dirigent aujourd'hui en leur disant que nous sommes encore en plein dans la crise et tant que le régime se trouvera en position confortable, en position de force, nous sommes presque sûrs qu'il n' y aura pas de débat ou de dialogue productif.

Guy MITOKPE : De l'extérieur, ceux qui nous suivent, voudraient savoir est-ce que l'opposition travaille à préserver un climat de paix au Bénin ?

G. M. Nous travaillons toujours pour l'intérêt supérieur de la nation. Nous n'avons jamais été belliqueux, nous n'avons jamais été des personnes qui pensent qu'il faut tout casser, qu'il faut tout détruire. Mais en face de nous, nous assistons à un déploiement de forces républicaines contre la population. Celui qui remet aujourd'hui la stabilité de notre pays et qui met en pointillés le développement tant prôné, ce n'est pas nous de l'opposition. C'est plutôt celui qui est en face de nous, c'est le régime qui est en face de nous.

Donc nous, nous continuerons de faire ce que nous avons à faire afin que notre pays puisse compter dans le concert des nations. Mais nous ferons tout afin que cette paix et cette stabilité politique qui a toujours caractérisé notre pays, puissent être préservées.

Une chose est sûre, si ce pays doit chavirer, si ce pays doit quitter les rails de la paix, ce ne sera pas par l'oeuvre de l'opposition.

Merci Guy MITOKPE

G. M. C 'est moi qui vous remercie

Propos recueillis et transcrits par la Rédaction Waraa

Crise post-électorale au Bénin

Je m'appelle Donclam Aballo, je suis un acteur politique de l'opposition, membre de l'Union Sociale Libérale, membre du bureau politique et en charge de la communication du parti.

Donclam Aballo, les élections législatives ont eu lieu mais une crise politique a suivi ces élections et s'est poursuivie après l'installation des députés, quelle est la lecture générale que fait l'USL aujourd'hui du pays et de sa démocratie ?

Donclam Aballo : Nous à l'Union Sociale Libérale, nous ne savons pas si les élections ont eu lieu. Pour nous, le Bénin n'a pas de 8è législature. Le Bénin s'est arrêté à la 7è législature. Parce que les conditions dans lesquelles le peuple béninois a exprimé son suffrage, ne sont pas des conditions qui assurent la légitimité d'une représentation nationale. Nous pensons qu'il y a eu une parodie d'élection, que pour la première fois dans l'histoire démocratique du Bénin, nous avons eu une élection pour laquelle il n'y a pas eu d'opposition. Pour nous cela ne s'entend pas du tout, lorsqu'on veut préserver des acquis démocratiques. Donc lorsqu'on fait le point de ce qui s'est passé là, on retient que nous sommes devant un net recul de notre démocratie. On retient simplement que les élections n'ont pas eu vraiment lieu au Bénin, on retient que désormais nous sommes dans une dictature prononcée en République du Bénin.

Mais si on sait que la loi qui divise a été votée à l'unanimité de toute la classe politique béninoise. Comment peut-on expliquer que l'opposition dise aujourd'hui qu'elle a été exclue de l'élection ?

Donclam Aballo

D. A. : Je dois vous faire remarquer que l'Union Sociale Libérale n'a pas de député au parlement. Nous sommes donc un parti qui a un an d'existence nous n'avons pas été à des élections législatives et c'était la première fois occasion pour nous. A priori nous n'avions donc pas de députés au parlement. C'est la première chose.

La seconde chose, vous savez très bien qu'à l'Assemblée Nationale c'est la loi de la majorité qui prédomine. Donc la majorité qui appartient au Chef de l'Etat, s'est exprimée puisque cette loi était portée par la majorité présidentielle qui 'est arrangée pour faire passer cette décision.

Nous étions contre la réforme du système partisan, notamment le Code électoral puisqu'à l'époque, nous avons suffisamment communiqué que c'est ce même Code qui a permis l'élection de M. Patrice Talon et l'élection des députés donc il n'y avait même pas d'opportunité ou de pertinence à réviser le Code électorale en ce moment même. Mais nous nous rendons compte maintenant, que tout avait été planifié, que le Président et sa majorité savaient très bien ce qu'ils voulaient faire et qu'ils ont voté une loi, ils n'ont pas pris de décret d'application pour préciser certaines subtilités de la loi, ils l'ont interprétée, ils ont l'administration pour eux et ils ont pris une décision. Donc ils ont opéré un passage en force et quel que soit ce que nous aurions fait, ils nous auraient exclu des élections parce que c'était leur plan. La preuve, lorsque les élections sont terminées, vous avez vu avec quel empressement le Président est venu annoncer la fin du processus et en même temps, il demande à sa nouvelle majorité de procéder à la relecture du Code électoral et de la charte des partis politiques. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'il savait lui-même que ces deux textes n'étaient pas normaux. Il savait lui-même que ces deux textes devraient lui permettre de mettre son Assemblée nationale en place. Tout cela nous permet de dire aujourd'hui, que c'était un plan bien orchestré, que c'est une vaste orchestration pour ne pas permettre à l'opposition d'aller vers ces élections et cela, il faut être très clair là-dessus.

Est-ce que dans le fond, comprenez-vous néanmoins les raisons et motivations qui ont pu amener le pouvoir à proposer cette loi pour organiser un peu le paysage politique béninois qui est envahi par des centaines de partis politiques ?

D. A. : Nous avons fait en 1990, l'option du multipartisme intégral. Ça veut dire quoi ? Ça

Suite à la p 6

Crise post-électorale au Bénin

Suite de la p 5

veut dire non limitation des partis politiques, liberté d'expression, liberté d'association et tout le reste. On peut donc faire le constat que peut être, il y a trop de partis politiques. Oui, mais en même temps, ça doit être un consensus qui décide d'encadrer tout cela. Ce n'est pas une loi. Et même, il y avait une loi qui disait que si vous êtes un parti politique et que vous ne participer pas deux fois successivement à des élections, vous disparaissez. Il aurait fallu faire le nettoyage pour voir combien de partis politiques qui successivement n'ont pas participé à des élections et faire le point réel.

Mais ailleurs où on parle de bipartisme, où on a deux grands partis politiques, mais ça ne veut pas dire que ce sont ces deux partis seulement qui existent dans le paysage politiques de ces pays. Il y a en plusieurs autres. Mais ici au Bénin, cette réforme consacre l'existence de 5 partis politiques mais deux seulement qui ont eu le droit d'être représentés à l'Assemblée nationale. C'est ça que nous dénonçons. Nous voyons que le Président avait échoué dans son projet de relecture de la Constitution une première fois, et une seconde fois. Ce qu'il n'a pas digéré et il a voulu tout simplement cette fois-ci, grâce à des députés qui lui sont acquis à l'Assemblée nationale, réviser la Constitution et ensuite, voter une loi qui va même exclure à l'avenir l'opposition de toutes les compétitions électorales. C'est ce que nous refusons.

Si nous n'avons pas pu participer à des élections législatives et que le Président a 83 députés et que nous savons que, c'est cette Assemblée nationale qu'ils ont installée dans des conditions rocambolesques qui doit voter des lois et changer la plupart des institutions de la République, c'est-à-dire la HAAC, la Sénat, la Cour suprême. C'est cette Assemblée qui va renouveler toutes ces institutions. Vous comprenez que toutes les institutions seront à la solde du régime. A partir de ce moment-là, nous disons nous à l'USL que nous ne sommes plus en démocratie. Donc le Président a fait usage de son pouvoir pour s'imposer.

Mais alors, comment appréciez-vous le fait que les autres aient rejeté la main tendue et le dialogue que propose le Président Talon ?

D. A. : Non, je ne pense pas que les autres aient rejeté le dialogue. Ils ont posé des conditions, nous avons tous posé des conditions. Nous avons dit qu'il faut des préalables à la tenue de ce dialogue. La différence peut-être, et ça c'est une subtilité. Pour l'opposition en général, il faut annuler les dernières élections législatives avant d'aller au dialogue. Nous par contre, nous disons que l'annulation des élections peut être le résultat du dialogue. C'est ce que nous disons en fait. Donc dans tous les cas de figure, il y a des préalables.

Vous savez que dans cette union de l'opposition, chaque parti politique, a son idéologie et sa vision. Vous avez vu ce qui s'est passé récemment entre le PCB, les FCBE et Restaurer l'Espoir. Pendant que les FCBE appelaient à une médiation étrangère, le PCB a réagi parce que eux, c'est leur idéologie. Ils refusent l'ingérence.

Donc oui, nous sommes opposants et unis, mais au même moment, nous avons nos valeurs, nos idéologies et nos visions. Donc nous aussi, comme pour toute l'opposition, nous posons des préalables au dialogue. Mais nous, notre préalable, c'est que nous ayons un dialogue Souverain. Donc qui ne sera pas conduit pas le Président de la République, un engagement du Président à respecter toutes les décisions issues du dialogue et puis ensuite, le résultat du dialogue doit être l'annulation des élections et le retour au Bénin, des exilés politiques.

Donc dans le fond, nous sommes dans une même logique et nous ne sommes pas divisés. Nous sommes contre le fait que le Président de la République puisse vandaliser les acquis démocratiques. Ça nous irrite fortement.

Nous sommes pour la liberté de presse, ce que nous n'avons pas actuellement au Bénin. Nous sommes pour la séparation des pouvoirs, ce que nous n'avons pas actuellement au Bénin, nous sommes pour la liberté et l'indépendance de la justice, ce que nous n'avons pas actuellement au Bénin. Toutes ces choses, ce sont les piliers de la démocratie et de l'Etat de droit. Et sur ces constats, nous sommes tous unanimes à reconnaître que beaucoup de choses ont été perdues. Il faut que nous retrouvions les valeurs démocratiques chèrement acquises depuis 30 ans au Bénin.

Mais concrètement que comptez-vous faire pour vous faire entendre puisque le vin est déjà tiré ?

D. A. : Lorsque vous dites que le vin est déjà tiré, nous ne sommes pas d'accord avec vous. Le vin n'est pas encore tiré. Le Président de la République a encore l'occasion de montrer son attachement aux principes démocratiques. C'est vrai il est venu, il a prononcé la fin du processus, il constate que les 83 députés sont tous issus de ses deux partis politiques. Il leur donne une feuille de route, ce qu'ils doivent faire pour la législature actuelle et en même temps, il appelle au dialogue. Vous savez, dans notre culture africaine, on dit qu'on ne refuse pas le dialogue, on ne refuse pas la discussion. C'est la suite qu'on analyse et on tranche.

Nous appartenons à une opposition. Mais c'est une opposition plurielle. Vous allez voir que l'opposition s'est prononcée pour dire que le Chef de l'Etat n'est pas de bonne foi, parce qu'à plusieurs reprises nous avons essayé des dialogues avec lui. Certains d'entre nous sont allés discuter avec lui. Mais à chaque fois, on s'est rendu compte que c'étaient des manœuvres dilatoires. Il rencontrait des gens, alors qu'il savait très bien là où il allait. On n'a jamais trouvé de solution avec lui, mais le Président savait très bien que le consensus ce n'est pas à l'Assemblée Nationale qu'on peut le trouver parce qu'il y a des partis politiques qui ne sont pas représentés à l'Assemblée Nationale.

Le consensus devait partir d'une classe politique qui s'asseye. Ce n'est pas seulement ceux qui sont représentés à l'Assemblée Nationale. L'USL ne refuse pas systématiquement le dialogue mais pose des préalables.

Premier préalable. Le Chef de l'Etat ne peut pas être l'initiateur du dialogue. Il ne peut pas être l'arbitre du dialogue parce qu'il fait partie des belligérants si on peut le dire comme ça. Nous exigeons donc qu'il y ait un médiateur neutre. Ça peut être une personnalité, ça peut être une institution. Mais que le dialogue ne soit pas conduit par le Président de la République. Pour nous, c'est très clair.

Ensuite, ce dialogue devrait être souverain. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que le Président prend l'engagement que toutes les décisions qui vont sortir du dialogue, seront exécutoires et exécutées par l'ensemble des parties au dialogue. Pour nous, ce sont des préalables. Mais nous attendons, si dialogue il devait y avoir, des résultats.

Le premier résultat, c'est l'annulation des élections législatives. Parce que le problème est là. Si le Président a 83 députés, il n'y a plus rien à espérer pour l'opposition.

Nous soupçonnons que le Président, en appelant à modifier le Code électorale, veut le faire dans le sens d'exclure encore, les partis de l'opposition parce que rien n'empêche les députés de dire que désormais, si vous voulez aller participer à des élections au Bénin, vous devez avoir des députés à l'Assemblée nationale. S'ils le disent, alors dans ce cas, l'opposition ne participera plus jamais à des élections au Bénin puisque l'opposition n'est pas présente à l'Assemblée nationale. Et donc, le contexte ne permet pas d'être confiant. Nous attendons donc comme résultats de ce dialogue, qu'on annule les élections et qu'on les réorganise de façon inclusive et nous allons attendre à ce qu'on cesse de poursuivre des opposants au Bénin et que ceux qui sont contraints à l'exil, rentrent au pays et contribuent au développement du Bénin.

Donc, un dialogue oui. Mais un dialogue sous des conditions très claires et si le Président de la République était de bonne foi et si vraiment, il est sincère, il doit pouvoir accéder à notre demande.

Mais en même temps, nous n'y croyons pas vraiment.

Parlons du président de votre parti, M. Sébastien AJAVON. Comment vit-il sa situation et quelle analyse fait-il de la situation actuelle du Bénin ?

D. A. : Tout dépendra du Président Patrice Talon. Ce qui est sûr, c'est que l'histoire retiendra que M. Sébastion AJAVON, a été celui qui a permis à M. Talon d'être Président de la République. Nous étions un peu dans l'intelligence des tractations, nous savions tout ce qui s'est passé et les engagements qui avaient été pris. Le président AJAVON soutenant en 2016 Patrice Talon, avait fait la volonté du peuple béninois. C'était ce que le peuple voulait.

Et donc le Président AJAVON l'a fait. Il l'a fait également parce qu'il pensait que 3 ans d'exil auraient pu changer le Président Talon. Trois ans d'exil auraient pu donner l'occasion au Président Talon de se rattraper, par rapport à tout ce que le Président Yayi avait pu dire sur lui. Donc c'était une opportunité donnée au Président Patrice Talon de retourner l'ascenseur au peuple béninois qui lui a ouvert les vannes du pouvoir. Malheureusement nous nous sommes tous trompés.

Le Président AJAVON est aujourd'hui contrait à l'exil or la Constitution béninoise dit bien qu'on ne peut contraindre aucun Béninois à l'exil. Mais il se porte très bien. La France ne lui est pas un pays inconnu. C'est un opérateur économique, qui a ses affaires un peu partout dans le monde. C'est vrai qu'il n'avait jamais vécu au-delà du Bénin. C'est le cas. Mais vous savez, dans la vie, ce sont des épreuves qui façonnent l'homme et vous grandissez par rapport à votre capacité à surmonter ces épreuves.

Le désir de M. AJAVON aujourd'hui, c'est de retrouver la terre de ses aïeux, contribuer au développement du Bénin, retrouver ses employés qu'il a abandonnés depuis un moment dans une situation délétère, et surtout, redonner du sourire aux Béninois. Mais nous avons foi, nous pensons que ça va arriver plus vite que prévu. Vous verrez.

Il reviendra au Bénin triomphalement et nous allons l'accueillir triomphalement aussi.

Merci Donclam Aballo

D. A. : C'est moi qui vous remerci

Propos recueillis et transcrits par la Rédaction Waraa

Crise post-électorale au Bénin

Vous êtes député de la huitième mandature nouvellement installée au niveau de l'Assemblée Nationale. Vous avez été député de la septième mandature donc vous êtes un vieux de la vielle. Oneil Adagbati vous n'êtes pas que député aujourd'hui. Vous êtes aussi responsable de commission au niveau du parlement. Les élections ont été faites dans l'ambiance que nous connaissons et que d'aucuns qualifient de suicidaire. Nous ne connaissons pas forcement les raisons qui les amènent à le dire, toujours est-il qu'aujourd'hui au Bénin nous avons vécu une situation et vu de l'extérieur nous voudrions comprendre ce qui s'est réellement passé pour qu'aujourd'hui après les élections, les opposants continuent de réclamer une annulation de ces élections ?

Orden Aladatin

Orden Aladatin : Merci beaucoup. Effectivement je suis député à l'Assemblée Nationale de la huitième législature. Là je suis au niveau de la commission des lois. Je pense que nous sommes victimes d'un discrédit total par rapport à l'Afrique et à la gouvernance politique Africaine. Nous sommes tributaires de ce passif entretenu dans les têtes plutôt à raison que les textes en Afrique sont souvent tripatouillés au profit des gouvernants en place. Etant donc héritiers de ce passif-là, nous avons entrepris au Bénin des réformes pour anoblir un peu notre système partisan. Regardez ce petit pays d'à peine 113 000 km² 250 à 300 partis politiques, c'était devenu ingérable et on ne pouvait pas gouverner un pays dans cette pagaille-là.

Les élections doivent-être annulées comme l'opposition continue de le réclamer ?

O. A. : Cela relève du passé déjà. Je pense qu'aucune personne sérieuse ne peut continuer à demander d'annuler les élections parce qu'au-delà même de notre élection, c'est de notre système démocratique qu'il est question. Nous nous sommes amusés à tourner en rond et à la fin on a eu mal. Si nous n'avions pas fait les élections le 28 avril dernier peut-être que nous n'aurions pas installé la huitième législature et si nous n'installons pas la huitième législature à cette date du 16 mai, nous rentrions dans un vide. Le mandat du parlement de la septième législature en exercice serait expiré et c'est peut-être une crise beaucoup plus grave qui aurait été ensemencée à partir de cet instant.
Je comprends que tout le monde ne soit pas content. Nous comprenons parfaitement que l'opinion surtout internationale ne comprenne pas suffisamment ce qui se passe au Bénin. Il y a eu beaucoup d'intoxications via les réseaux sociaux, via même les médias qui se disent sérieux à l'international et qui diffusent à travers le monde la version d'une personne frustrée comme une vérité ou une pa-

Pharmacie de Garde du 10/06/2019 au 17/06/2019

JEANNE d'ARC
Près de Marox-Renault-Star
22 22 08 01

ETOILES
10 Av. Nouvelle Marche
22 21 88 47

TULIPE
Bd NOTRE-DAME des Apôtres Bè
22 21 07 22

ECLAIR
Bè Ahligo, près du Marché
22 22 75 11

OCEANE
Rue OCAM
22 22 62 77

HORIZON
165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.
22 20 42 42

AMITIE
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
22 21 74 47

GBOSSIME
Face Marché Gbossimé
22 22 50 50

HÔPITAL
Face Hôpital CHU-Tokoin
22 20 08 08

ISIS
Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto
70 44 83 87

PAIX
Résidence du Benin
22 26 40 91

BAH
Face EPP Hedzranawé
22 26 03 20St PIERRESagboville Hedzranawe. Boulevard Haho
22 26 19 73

SANTA MADONNA
Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse
70 01 03 03

MAWULE
Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)
70 45 91 86

MAËLYS
1688, Bd Malfakassa – Bè Kpota en Face de NETADI
22 27 60 19

BETHEL
Rte d'Adidogomé
22 25 23 70

DES ECOLES
Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé
22 51 75 75

HOSANNA
Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL
22 51 50 49

MATHILDA
Route PATASSE – Lomégan – ODEF
22 51 15 34

EL SHADAÏ
Face Ecole Théologie ESTAO
22 51 44 25

BETANIA
Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
96 80 10 11

MILLENAIRE
Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord
22 51 64 31

MATHILDA
Route PATASSE – Lomégan – ODEF
22 51 15 34

NABINE
Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
93 36 26 26

VOLONTAS DEÏ
Quartier Avédji, Carrefour « SUN CITY », face à l'ancien bar Sun City
70 42 23 60

VITAFLORE
Sise à Agoè Vakposito à 100 m de la station Shell Agoè Vakposito
70 40 22 86

LA GRÂCE
Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè
22 25 91 65

ESPACE VIE
Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003
99 85 89 07

VITAS
Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest
22 25 63 43

MAWUNYO
Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO
70 42 34 64

TAKOE
Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)
22 34 03 42

BAGUIDA
Face CMS de Baguida
70 42 47 77

AVEPOZO
A côté de la place publique d'avepozo
22 27 04 86

Crise post-électorale au Bénin

role d'évangile. Vous savez, nous sommes un petit pays d'à peine 113 km² avec 250 partis politiques et plus. Nous avons convenu de ne pas continuer dans cette pagaille. Nous en sommes arrivés au Bénin où chacun qui était un peu populaire dans son quartier pouvait mettre en place un parti politique se réclamer chef de parti politique. Des partis fonctionnaient comme de véritables gangs avec de l'arnaque systématique, les populations étaient devenues des bêtes de sommes du bétail électoral à monnayer au mieux disant, on ne pouvait pas continuer de la sorte. Le pays était ingouvernable. Comment un président de la république élu peut-il avoir à discuter avec 250 partis politiques ? Ce n'est pas possible. Vous avez des gens qui s'alignent derrière le président de la république élu et si le lendemain ils n'ont pas ce qu'ils veulent à travers le positionnement des postes ministériels, ils se déclarent de l'opposition et puis ça y est. Même pour voter des lois pour le développement du pays, ils viennent au parlement faire du marchandage, ce qui a fait que l'image du député, de l'homme politique a été totalement dévalorisée. C'est la désaffection totale des populations vis-à-vis de la classe politique. Nous avons convenu de changer et ce qui ont convenu de changer la donne, ce n'était pas d'abord le président de la république, c'est d'abord nous même les hommes politiques. En 2015, le président du parlement du Bénin sortant Adrien Houngbedji dans son discours d'investiture avait eu à dire qu'il fallait reformer le système partisan et que si on ne le fait pas, ce sera l'échec de la démocratie elle-même. Quand vous prenez le parti union fait la nation avec les Pruneau Amoussou deux ans avant, ils avaient déjà sorti un mémo dans lequel ils disaient qu'inévitablement, il fallait qu'on change et qu'on améliore et qu'on toilette le système partisan. Donc c'est une volonté partagée. Le Président de la République dans son projet de société est aussi allé dans le même sens pour dire qu'on ne peut pas continuer dans le système partisan. Avec la septième législature, il y a eu des propositions de tête la charte des partis politiques d'abord, après le code électoral et une troisième loi qu'on devait prendre et qui est la loi sur le financement public des partis politiques qui n'a pas encore été prise. Nous avons été dans des séminaires pour que la discussion soit inclusive. Pour le séminaire national sur la charte des partis politiques, les leaders religieux, les chercheurs de l'université ; les partis politiques, les syndicats des étudiants, la société civile, tout le monde y était. La proposition de texte a été mis sur leur table. Nous avons discuté, de concessions en concessions, nous avons voté la charte des partis politiques à l'unanimité des députés à l'Assemblée Nationale moins une abstention. Nous avons été moins heureux sur le code électoral, séminaire d'imprégnation, même cible, de discussions en discussions des points d'accords mais aussi des points de divergence. Nous avons divergé sur le point de la caution, sur la question du quitus fiscal, sur la question du seuil de représentation minimum qu'il fallait que chaque partiait pour avoir l'éligibilité au niveau de la députation. Essentiellement, voilà les points sur lesquels nous avons achoppé. Nous sommes allés au parlement et les discussions ont repris au niveau de la commission des lois puis en plénière. Nous avons été au vote, plus de 60 députés sur les 82 que compte l'assemblée nationale ont décidé de voter le code électoral qui est actuellement en vigueur. Je dis nous sommes moins heureux puisque de ce point de vue nous avons divergé mais en démocratie quand la méthode a été participative et que vous êtes allés au parlement, que vous avez discuté, que des concessions ont été faites sur des points, sur d'autres non, la majorité l'emporte. Je vous donne un exemple, nous avons dit que pour être éligible au partage des voix c'est-à-dire nous avons des micros partis dans le pays, l'objectif c'est de pousser au regroupement des partis politiques afin de faire de grands partis. Nous avons décidé que quand vous êtes candidats à la députation, si la liste sur laquelle vous êtes n'arrive pas à emporter 10% des électeurs au niveau national, quoique populaire dans votre fief, vous ne serez pas éligibles. On ne va pas vous attribuer des sièges pour être plus précis. Cela veut dire que le député Béninois selon notre constitution n'est pas l'élu de sa localité mais il est l'élu de la Nation. Voilà que quelqu'un simplement populaire rien que dans sa ville natale pouvait venir s'assoir au parlement en tant que député national. Nous avons à travers le code fait un savant dosage mais vous êtes élu populaire chez vous mais si vous n'êtes pas populaire ailleurs il faut aller en négociation avec d'autres leaders des autres régions pour pouvoir créer un grand parti. Ainsi, en agrégeant vos forces sur le terrain vous pouvez enlever les 10% de représentativité que nous avons demandés. C'est un savant dosage pour pousser les partis politiques émiettés à se mettre ensembles. Avant pour créer un parti politique il fallait 10 personnes par région et nous en avons 12, aujourd'hui nous avons dit qu'il faut 15 personnes par communes et nous avons 77. Avant il fallait donc 120 personnes pour créer un parti politique autour aujourd'hui il en faut autour de 1200. C'est le dosage qu'on a eu à faire. Certains n'étaient pas d'accord. Je vous ai dit que sur la charte c'est l'unanimité avec une abstention, sur le code électoral nous étions plus de 60 personnes à dire oui et moins d'une vingtaine de personne à dire non. En démocratie c'est la loi de la majorité. Aussitôt cette loi votée certains ont dit qu'on ne va pas l'appliquer au Bénin. Naturellement, nous qui pensons qu'il fallait reformer le système partisan nous nous sommes mis à l'œuvre. Au moment où la charte et le code ont été votés, chacun de nous était dans le cadre de son parti politique. Nous sommes allés en discussion avec les autres. Mon parti politique qu'on appelait « Alternative citoyenne » est allé en conseil national et a décidé de fusionner avec d'autres partis politiques afin de créer un grand parti politique. 80 partis se sont mis ensembles pour créer le 1er décembre « l'Union Progressiste ». Je rappelle au passage que la charte des partis politiques a été signée le 17 septembre et le code électoral a été voté en octobre. Nous nous sommes mis à l'œuvre pour créer notre grand parti politique. Pendant que nous faisions cela ceux qui se disent opposants aujourd'hui ont passé tout le temps pour flécher la loi. Au moment où ils se sont réveillés pour se conformer au nouveau texte qui de jour en jour s'est révélé être applicable, c'était tard. C'est ce qui s'est passé pour qu'à l'occasion des récentes élections on ait que deux partis validés pour se présenter aux élections. Mais ces deux partis ne sont pas deux partis le mien un regroupement de 80 anciens partis et le second c'est 70 anciens partis. Des centaines de regroupement politiques se sont mis ensembles et quand on dit que l'opposition n'y est pas, à l'international on a l'impression que c'est la grande coalition qui a géré le pays sous Yayi Boni qui a été exclu du pouvoir. Non ! Ce parti s'est dynamité il y a longtemps. Surtout à travers le bloc républicain, beaucoup des anciens leaders ce sont retrouvés au bloc républicain ; d'autres qui étaient des soutiens au président Yayi Boni se sont retrouvés dans mon parti Union progressiste. Quand je prends les dernières élections qui ont fait venir Patrice Talon au Pouvoir, la renaissance du Bénin n'a pas supporté au premier tour Patrice Talon mais aujourd'hui elle soutient Patrice Talon. Il y a plein de petits partis qui n'ont pas soutenus Talon au premier tour mais qui le soutiennent aujourd'hui. Nous sommes dans une recomposition de la classe politique. Il n'y a pas une opposition qui soit stéréotypée qu'on a exclu. Nous sommes dans une recomposition. Certains partis de la droite ont muté ainsi que d'autres de la gauche et le jeu est entrain d'être redistribué.

On a observé des actes de vandalismes. Aujourd'hui on demande de situer les responsabilités. L'opposition regarde du côté de l'Assemblée et juge que les élections ont été volées et les responsables c'est vous.

O. A. : Tout le monde a suivi. Deux anciens Chefs d'Etat sont montés au créneau, pour dire que ça ne se passera pas ainsi. Déjà avant les élections, ces mêmes responsables politiques ont dit qu'il n'y aura pas d'élections. Ça n'a pas suffi d'avoir appelé au boycott. Après les gens sont passés à l'acte. Des talismans ont été mis pour cadenasser les bureaux de votes, le vandalisme organisé, la psychose entretenue pour dire que si vous sortez on ne répond plus de vous. Les populations se sont terrées le jour du vote. Dans toutes nos villes, les rues étaient presque désertes, les gens n'ont pas vaqué à leurs occupations, les gens avaient peur de sortir naturellement. Comme nous sommes dans une réforme du système partisan, notre démocratie qui était adulée avait quand même ses tares à l'interne. Personne à l'international ne parle de la marchandisation du vote au Bénin. A quel prix le vote était fait ? Des dizaines de partis politiques, le phénomène du porte à porte quand je le dis, le Béninois sait de quoi je parle mais ailleurs on ne sait pas ce qu'on appelle porte à porte. C'est ce que le candidat amène le dernier jour de la campagne et la journée qui est censée être blanche où il n'y a pas campagne du porte à porte, c'est de l'espèce sonnante et trébuchante. Ce n'est pas bien pour notre démocratie. Comment un politique qui aspire changer, travailler pour son pays, peut corrompre l'électorat avec 1000 F ou 2000 FCFA ? C'est ce que nous avons voulu changer naturellement et cela a un prix à payer. De toutes les façons, la constitution du Bénin est claire. Il n'y pas un seuil, un minimum de sécurité requis pour valider l'élection au Bénin ou pas. Au niveau politique, on peut faire tous les débats politiques mais il fallait qu'on installe le parlement le 16 mai. C'est ce qui a été fait. Le président Yayi Boni a dit que pour aller au parlement on devra marcher sur son corps et ils sont passés à l'acte. Des voyous ont été recrutés. Vous avez vu les images du bidon d'essence en main, des cocktails Molotov ! Ils se sont pris à des biens privés. Il faut féliciter ce peuple Béninois qui n'a pas suivi cet appel parce que ce qu'ils vont espérer c'est qu'il ait des gens instrumentalisés qui investissent la ville et qui vont servir de détonateur pour que le peuple suive. Les réformes sont dures pour tout le monde, pour les députés, pour les ministres, c'est à des degrés divers. Ce que le citoyen à la base paye comme prix de ces réformes, ce n'est pas la même chose que l'homme politique qui a un minimum de confort paye. C'est pour cela que l'opposition tente d'instrumentaliser et on se refugie derrière ce qu'on appelle manque de liberté. Mais notre démocratie à maints endroits était devenue du démocratisme. La liberté pour laquelle je me suis battue à maints endroits est devenue libertinage. Moi je suis pour les libertés, je suis contre le libertinage je suis totalement pour la démocratie, je suis contre le démocratisme.

Suivez un peu les radios et télévisions, des personnes qui étaient dans certaines pratiques hier, à qui on a dit que ça ne peut pas continuer, nous ne pouvons plus continuer à faire du trafic de drogue et des faux médicaments impunément pour venir inonder le marcher politique avec l'argent mal acquis. Vous imaginez le séisme que ça peut créer quand on le dit dans un pays. Ceux qui n'ont jamais travaillé ici il y a cinq ans, étaient transformés en donateur des dons de sacs alors qu'ils n'ont aucune activité régénératrice de revenus. Suivez mon regard ! Les vannes ont été coupées et on se réfugie en Europe et on se déclare exilé politique. Certains poursuivis ici par la justice se réfugient en Europe et on dit qu'ils sont des exilés politiques et ce sont ces cas qu'on exploite pour dire qu'il n'y a pas de liberté au Bénin. Voilà un peu ce qui s'est passé le 1er mai et instrumentalisé. Je pense que le procureur a parlé la fois dernière. Il faut engager des poursuites contre ceux qui on été pris les mains dans le sac et je pense que justice sera faite.

Que pensez-vous du dialogue lancé par le président Patrice Talon pour que la paix et la sérénité soient préservées ?

O. A. : Si c'est le prix a payé pourquoi pas ! Naturellement on ne perd rien en dialoguant. Le chef de l'Etat père de la nation nous y a invités. On nous y avait invités dans la recherche du consensus autour des nouveaux textes pour que certains partis puisent participer aux élections et ça n'a pas fonctionné. Je vous ai dit qu'il faut qu'on sache déjà où se trouve le problème. Moi député proche de la mouvance, je dois savoir où se situe le problème. Si vous entendez les opposants, certains disent que le problème ce n'est pas la loi, ça moi personnellement ça m'embrouille. Si c'était la loi, c'est quoi et quoi ? Nous allons prendre chacun des textes. Pour la charte des partis politiques, il n'y a pas d'innovation majeure sauf le point principal qui dit plutôt que 10 personnes par région département, il nous faut aujourd'hui 15 personnes par commune. Je ne crois pas que ça peut être objet de problème puisque la proposition de texte qu'on avait discutée disait 100 personnes par la commune pour créer un parti et c'est l'opposition qui a demandé une flexibilité. Nous avons discuté jusqu'à venir à 15. Ils ne vont pas encore venir nous dire de diminuer. Tout le monde sait qu'il faut renforcer un peu les modalités de création des partis politiques. A près il y a une disposition qui déjà le 16 mars est devenue caduc, c'est la disposition qui dit que les partis anciens ont six mois pour se conformer à la nouvelle charte. C'était dans la perspective des élections qu'on a eu à faire. Aujourd'hui, si nous devons toilette ce texte, ça ne mérite plus d'être dedans par exemple. Donc dans la charte à moins qu'on me dise là où le problème se situe je ne vois pas le problème. Prenons maintenant le code. ils n'ont qu'à poser le problème et on va discuter pour voir l'objectif principal. Pour ce qui me concerne et pour ce qui concerne mon parti l'Union Progressiste c'est de parvenir à apurer la classe politique, qu'on ait des grands regroupements politiques et qu'au parlement, nous n'ayons plus, plus de 4 à 5 partis qui soient représentés au parlement c'est l'objectif de la réforme. L'objectif n'est pas d'empêcher les partis de naitre. Si les conditions de 15 personnes par communes sont respectées, la constitution d'un siège par département est respectée, tout le monde peut créer son parti politique mais avec le code électoral, il faut qu'on parvienne à ce que les partis les plus représentatifs soient représentés au parlement. Donc vous pouvez être un parti politique vous allez animer la vie publique, la vie politique sans avoir la possibilité d'aller vous assoir au parlement. Pour ce côté de la réforme personnellement, je ne suis pas prêt à reculer mais ma seule voix représente quoi ? A u parlement chaque député a une voix et je suis membre d'un parti politique aussi qui va discuter. Je dirai ma perception, les autres membres de mon parti diront leur perception et nous allons trouver le juste milieu en dialoguant avec les autres. Le grand problème, c'est que nous ne nous entendons pas sur l'orientation et si dans la cité nous ne nous entendons pas sur l'orientation quelle est l'orientation qui doit primer ? L'orientation du chef de l'Etat élu, l'orientation de la majorité ou l'orientation de la minorité? La minorité dit que c'est son orientation qui doit passer. Si la minorité vient en discussion en disant je reste dans le cadrage mais nous pouvons assouplir nous pouvons améliorer, on peut le faire. Vous êtes dans un navire ou une pirogue et nous sommes 20 abord, 15 personnes s'entendent pour dire mettons le cap sur le nord, 5 disent non nous préférons aller à l'Est ; les coups de pagaies doivent orienter vers le nord. Les 5 ne peuvent pas s'imposer.

Que dites-vous de l'ancien Président Boni Yayi puisque selon ses partisans il serait en résidence surveillée ?

O. A. : Je n'ai pas l'information que l'ancien président soit assigné en résidence. Cela dit, nous avons la police républicaine et dans une certaine mesure l'armée du Bénin qui est investie pour assurer la sécurité individuelle et collective du pays. Les 1er et 2 mai, plein de Béninois m'ont téléphoné pour me dire de quitter chez moi. Les gens ont vandalisé la maison du président de mon parti Bruno Amoussou. Le plan c'était d'aller le brûler avec sa famille. Le 1er, du matin jusqu'au soir, la police n'a pas répliqué. J'ai des images des bardeaux entrain de clamer « oui nous avons fait reculer la police fonçons !». On ne peut pas permettre ça et on sait d'où ils ont quitté. Si la police s'organise pour que plus jamais nous n'ayons cela au Bénin, je ne vais pas les empêcher parce que le 1er mai où la police n'a pas eu à faire ça, des familles ont souffert, des biens publics ont été attaqués et brulés. Il vaut mieux prévoir que guérir. c'est ce que je sais.

Nul n'est au-dessus de la loi même en démocratie. Nous avons vu Fillon recalé sans qu'on ne dise que la démocratie est menacée en France. La veille des élections contre le président Sarkozy, nous avons vu D. Strauskan empêtré dans une affaire privée personne n'a dit que la démocratie était en péril en France. Sarkozy lui-même ancien président a été interpellé personne n'a dit que la démocratie française était en péril. Pourquoi en Afrique ceux qui sont en conflit avec la loi crient que la démocratie serait en péril. La démocratie à l'Africaine devrait-elle être une démocratie de demi-mesure ? Nous voulons faire évoluer le pays et je voudrais dire à l'opinion nationale et internationale que dans deux ans, l'Afrique viendra à l'école du Benin.

La démocratie c'est le multipartisme et non la mouvance opposition. Des lors que le multipartisme est consacré, après vous avez les textes l'égalité. Donc un parti d'oppositions qui ne suit pas la légalité ont doit piétiner les textes. La démocratie c'est l'Etat de droit, le multipartisme, élection régulière, après nous ajoutons du pain pour le plus grand nombre sans faire l'effort d'assurer le pain pour tout le monde. Mais tel qu'on l'a appris de Montesquieu en démocratie on a trois facteurs, les libertés, l'Etat de droit et l'alternance au pouvoir et les institutions. Tout ça marche dans mon pays. Moi j'ai été opposant au président Yayi Boni, je ne pouvais pas parler à l'ORTB, les opposants sont partis réclamer leur droit à la parole à l'ORTB quand ils sont sortis le soir, ce sont les chars qui ont encerclé l'ORTB au Bénin. Sous l'ancien président qui se trouve être victime, la démocratie n'a pas été en péril ? Parce qu'avec mes amis à travers le parti « l'Alternative citoyenne » fondu aujourd'hui dans « l'union progressiste » nous ne pouvions pas parler. Nous avons inventé un concept qui consiste à porter les tenues rouges pour montrer que nous sommes fâchés. Nous n'avions aucune autre forme d'expression et nous ne voulions pas envoyer les jeunes à l'abattoir. Ce concept a été appelé mercredi rouge parce que les libertés étaient cadenassées, nous avons vu le pire et nous travaillons pour qu'il n'y ait plus cela dans notre pays. La démocratie pour laquelle je me suis battu toute ma vie ne peut pas être confondue au démocratisme, je combats le démocratisme. On a dit que depuis la conférence nationale nous n'avons fait que de la politique, je veux faire en dehors de l'Etat de droit de la démocratie, le développement à côté. Et c'est ce que le président fait. C'est pourquoi mon parti soutient son programme d'action.

Travaillez-vous pour le développement du Bénin ou faites-vous la priorité le président Talon comme l'estime l'opposition ?

O. A. : Ça me fait 30 ans de combat citoyen je n'ai pas été de tout temps député au Benin. J'ai travaillé dans le panafricanisme, dans les clubs UNESCO dans la sous-région. Je suis un chantre de la citoyenneté je ne peux pas venir en politique pour travailler pour un homme. Le président Patrice Talon va passer. Moi je travaille pour la postérité. J'ai vu que le président Patrice Talon travaille pour la postérité, avec les renoncements qui sciaient aujourd'hui. Moi j'accepte ces renoncements. Ceux qui ne l'acceptent pas vitrioler le président de la république. Ceux qui sont avec le président aujourd'hui ce n'est pas parce qu'ils ont l'or et le diamant. c'est que nous disons que c'est ce qu'il faut pour notre pays. C'est dur mais nous acceptons d'abord en tant qu'homme politique. Ceux qui parlent, sous leur mandat, un député pour voter une loi c'était du marchandage. Quand on me parle du contrôle de l'action gouvernementale, quand vous allez à Porto Novo et que vous voyez l'ancien siège du parlement abandonné dans les eaux, il n'y avait pas d'action de contrôle gouvernemental. Nos amis du Togo, quand le président Yayi Boni est venu au pouvoir, on a dit qu'on va faire des centrales énergétiques. Le Togo a commencé avec peu d'argent et il a fini. Nous avons mis 40 milliards et on n'a pas eu une buchette d'allumette. Le président Patrice Talon dit on arrête avec ça. Quand l'Afrique est mal gouvernée, il y a certains au monde qui sont contents après c'est nos jeunes qui prennent le chemin de l'exil, le chemin des eaux pour périr en mer. Après on va nous donner des leçons de gouvernance. Pourquoi l'Europe et ses chaines internationales quinous attaquent du matin au soir ne veulent pas parler de ce qui se passe au niveau de la dématérialisation, de ce qui se fait au niveau de la lutte contre la corruption dans mon pays ? Au niveau des ODD, il est dit que d'ici 2030 Il il y aura plus de problème d'eau sur le continent le président Talon a dit que 2030 c'est Trop moi je vais donner de l'eau à mes compatriotes d'ici 2021 et nous y sommes en train de parvenir à le faire. Quand le président Talon venait au pouvoir vous ne pouvez pas faire cet entretien sans qu'on ait des coupures d'électricité. Le problème d'électricité même s'il n'est pas totalement réglé nous sommes en chemin. Vous avez traversé la ville de Cotonou, toute la capitale et des villes sont en chantiers pour trois ans de mandat c'est ce que je soutiens. C'est trop sérieux ce dont on parle pour que des gens qui ont été sevrés viennent me dire malgré le renoncement que je fais que c'est moi le gros deal. Nous sommes au contrôle et le peuple le vrai nous soutient. Je travaillerai à ce que Patrice Talon pendant ces deux ans qui restent soit beaucoup plus à gauche. Je travaille pour qu'il y ait plus de microcrédit, je travaillerai pour qu'il y ait plus de recrutement, les postes sont là. On a des problèmes dans l'enseignement. Je travaillerai pour que le projet assurance maladie universelle qui est dans le programme d'actions que je soutiens puisse être vraiment une réalité et que les populations commencent à en bénéficier. C'est ce que je fais au nom de la postérité, au nom du plus grand nombre.

Merci Monsieur Orden.

O. A. C'est moi qui vous remercie.

Propos recueillis et transcrits par la Rédaction de Waraa

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Pour le climat des affaires,
encore un allègement fiscal!
désormais, payez
35 000 fCFA*
sur toutes les opérations de mutations
totales contre 4% de la valeur vénale
auparavant

* Droit forfaitaire représentant les droits d'enrégistrement et de timbres et les droits de conservation foncière, le tout payé en une seule procédure

41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

OTR - TOGO
OTR - Office Togolais des Recettes
OTR - Office Togolais des Recettes

8201
8280

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg